



Règlement particulier du tournoi Promobad Simple Jeunes (tbc)

Article 1 : Généralités

La compétition est un tournoi PromoBad, autorisé sous le numéro tbc et sous le nom «Promobad Simple Jeunes». Il se déroule le **29 juin 2025**, de 10h à 14h, au gymnase GENEVOIX, 11 rue d'Arcueil, 92120 Montrouge, sur 5 terrains. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, le règlement des compétitions PromoBad, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

- 1.1 Le tournoi se déroule sous la responsabilité du GEO (Gestionnaire et Organisateur de Compétition), présent à la table de marque.
- 1.2 Le tournoi est placé sous le signe de l'éco-responsabilité. L'ensemble des participants est encouragé à privilégier les mobilités douces et les transports en commun et à apporter sa gourde. Parmi les actions, une réduction et un tri des déchets (buvette, volants...) seront effectués, la buvette sera en partie bio et locale.
- 1.3 Chaque participant devra être accompagné **durant tout le tournoi par un responsable majeur**. Le Club de Montrouge et ses bénévoles n'assureront en aucun cas la responsabilité et la surveillance des mineurs présents lors du tournoi.

Article 2 : Séries et tableaux

- 2.1 La compétition est un tournoi PromoBad Simple Jeunes ouvert aux joueurs de catégories «Poussins», «Benjamins», et « Minimes » et classés **NC, P12, et P11**.
- 2.2 Les tableaux ouverts sont le **Simple homme (SH) et Simple dame (SD)**.
- 2.3 La compétition sera découpée en fonction des catégories d'âge.
- 2.4 Les tableaux poussin et benjamins se joueront **sous la forme de poule unique, sans phase finale à élimination directe**, des poules de 4 seront privilégiées. Les tableaux minimes se joueront sous la forme de phase de poules suivies de finales.
- 2.5 Les inscriptions sont limitées à 28 joueurs maximum.
- 2.6 En cas de faible affluence, le comité se réserve le droit de supprimer des tableaux ou de modifier les séries.

Article 3 : Inscriptions

- 3.1 La **date limite d'inscription est fixée au 21 Juin 2025.**
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au 21 juin 2025. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 Les inscriptions s'effectueront en ligne sur badnet/ebad.
- 3.4 Le règlement s'effectuera obligatoirement en ligne.
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard (c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des inscriptions).
- 3.6 Les frais d'inscription par personne sont de **10€.**

Article 4 : Déroulement

- 4.1 Les convocations seront disponibles sur badnet/ebad une semaine avant le tournoi. En cas d'envoi de convocations successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 4.2 Toute personne participant au tournoi doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase. En cas de retard, elle doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclarée forfait lors de son premier match.
- 4.3 Tout participant souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au GEO, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 4.4 Les volants seront pris en charge par le club de Montrouge. Le volant officiel du tournoi est RSL 3.
- 4.5 Une tenue de badminton réglementaire est exigée sur les terrains.
- 4.6 Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points en auto-arbitrage.
- 4.7 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 4.8 Lors du jeu, si le volant touche une structure au-dessus du terrain, le volant sera déclaré "let" sur un premier service, "faute" sinon.

- 4.9 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 4.10 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 4.11 La participation à la compétition requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 4.12 Tout participant est susceptible d'être photographié ou filmé pendant la durée du tournoi. Ces documents seront visibles sur la page Facebook ou tout autre support de communication du club. Sur demande écrite d'un participant, les documents le concernant seront retirés.
- 4.13 Il n'est pas prévu de lots ou récompenses pour cette compétition.**

Article 5 : Forfaits

- 5.1 Tout joueur devenant indisponible à la date de la compétition doit procéder dans les plus brefs délais à sa désinscription sur badnet/ebad ou en faire part au comité organisateur le plus rapidement possible en envoyant un email à l'adresse mail suivante : promobad.bad.montrouge@gmail.com
- 5.2 Lorsque l'un des membres d'une paire de double est défaillant, son ou sa partenaire doit notifier par mail à l'organisateur à l'adresse mail suivante promobad.bad.montrouge@gmail.com s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, le comité organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.